

*La société Continental-Films et le cinéma par Pierre Audiat.*

[...] après avoir soigneusement échenillé les noms figurants sur les génériques, acquis des participations dans les sociétés distributrices et dans les circuits de salles, les Allemands laissèrent reparaître d'anciens films français qui vinrent alterner dans les programmes avec les films allemands. Les Parisiens furent heureux de revoir leurs vedettes préférées, même dans des bandes un peu éraillées. Au printemps, on leur annonça qu'on était en train de tourner de nouvelles productions avec des metteurs en scène et des artistes purement français. Par contre, on n'insistait pas sur les firmes qui les produisaient. Seuls quelques journalistes, zélés jusqu'à la maladresse, soulignaient que l'activité du cinéma dans la zone occupée n'avait pu reprendre que grâce au concours de l'Alliance cinématographique européenne.

(Audiat, 1946, pp118-119)

Seuls les profanes pouvaient s'y tromper : tous les gens de métier savaient que les films tournés en zone occupée étaient contrôlés et exploités par les Allemands. Le grand maître du cinéma en France s'appelait Grevin. Représentant pour notre pays de la Corporation du film de Berlin, directeur général de la Continental-Films, la plus grande firme germanique de cinéma, Herr Grevin exerçait sa toute-puissance : c'est avec son assentiment que les metteurs en scène recevaient la carte professionnelle, timbrée de l'aigle allemand, qui leur permettait de tourner ; c'est sur son avis qu'étaient établis les programmes de production, c'est par son entremise qu'étaient conclus les accords mixtes concernant la fabrication ou la distribution des films. Il fallait la maladresse, peut-être voulue, de la critique, pour que les spectateurs parisiens eussent conscience du caractère hybride de la bande qui passait sur l'écran. A propos de *L'Assassinat du père Noël*, l'un d'eux écrivit : « Heureux exemple de collaboration cinématographique franco-allemande. Ce film, de la Tobis, a en effet été réalisé uniquement par des Français. »

Rien, au reste, ne marquait une intention de propagande, Ni dans *Premier rendez-vous*, dont la vedette était Danielle Darrieux, ni dans *La Symphonie fantastique*, film consacré à Berlioz où Harry Baux tenait l'un des rôles principaux, ni dans *La Duchesse de Langeais* où Balzac était « dialogué » par Jean Giraudoux, ni dans une vingtaine d'autres productions n'apparaissait l'ombre de la croix gammée, et lorsqu'on lut, en mai 1942, que le programme de notre production cinématographique avait été arrêté et que, pour 1942-1943, soixante-douze grands films avaient été autorisés, on ignora par qui et à quel prix cette autorisation avait été donnée. « A quel prix » surtout : l'occupant avait des intérêts dans toutes les salles, accordant à ses protégés, en particulier à quelques vedettes féminines bien en cour, le droit d'acheter des cinémas dont les légitimes propriétaires avaient été évincés pour des raisons raciales ou autres.

Le public apprit donc, avec quelque surprise, au moins de mars 1942, que le troisième Reich et le docteur Goebbels s'étaient mis en frais pour recevoir à Berlin une dizaine de nos étoiles de cinéma. La réception fut très brillante : visite des studios, banquets, promenades, champagne, toasts, congratulations. Des reportages photographiques illustrés montrèrent abondamment les joies de l'hospitalité nazie aux Parisiens qui subissaient alors une recrudescence de brimades et de massacres d'otages. D'ailleurs, cette peu honorable partie de plaisir tourna mal pour quelques-uns des voyageurs ; ceux-ci eurent en effet l'imprudence de parler librement, à leur retour, de ce qu'ils avaient vu, et de porter sur le troisième Reich des jugements que l'espionnage nazi ne manqua point de recueillir ; la disgrâce, et pis encore, succédèrent alors aux attentions et aux faveurs.

Cette invitation dangereuse faisait suite à celle que les services du docteur Goebbels avaient adressée, l'automne précédent, à une dizaine de peintres et de sculpteurs parisiens, parmi les plus renommés.

(Audiat, 1946, pp.178-179)